



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 73819639

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		25/09/2026		26002309	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillances majeures : 1.6.1.f.2. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS) : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG 4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement AVG 5.3.2.a.2. AMORTISSEURS : Amortisseur mal fixé AVG, AVD 5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu AVG, AVD 6.1.7.b.2. TRANSMISSION : Usure excessive des roulements de l'arbre de transmission AVG 6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé AVG 6.2.3.d.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière détériorée susceptible de provoquer des blessures AVD 7.11.1.b.2. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : Manifestement inopérant 7.12.1.e.2. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système 8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV Défaillances mineures : 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé ARD, ARG 6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau AV 6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVD Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 16/09/2019 : 124109 km / 22/12/2020 : 132158 km / 08/03/2021 : 133808 km / 30/03/2023 : 163954 km / 29/05/2024 : 166640 km / 02/08/2024 : 167779 km			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
24/11/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 083F1066					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
ES-318-TR (F)		04/02/2022		24/09/2011	
Marque		Désignation commerciale			
FORD		FOCUS			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
WF0KXXGCBK82538		M1		VP	
Type / CNIT		Energie			
M10FRDVP0037125		GO			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :			
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
ES-318-TR CT:24/11/2026 N° D'AGRÈMENT : S013C026 N° SÉRIE : WF0KXXGCBK82538 N° D'IMPRIMÉ : C73819639 S013C026 26002309 XXXXXXXXXX					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+2.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		4 %		1 %	
Forces verticales :		867 daN		568 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		317 daN	288 daN	199 daN	177 daN
Déséquilibre (<20%) :		10 %		12 %	
Forces de freinage (efficacité) :		317 daN	288 daN	199 daN	177 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		68 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		21 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.55 m-1)		C1:1.3 m-1 C2:0.91 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		+0.7 %		-1.1 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-3.1 %			